

Règlement - Loterie Bienvenue



Article 1 : Organisation

Nous organisons une loterie commerciale avec obligation d'achat, intitulée « Loterie de Bienvenue », valable du lundi 21 septembre 2026 au jeudi 31 décembre 2026 inclus. Nous avons volontairement mis en place une longue période de participation pour laisser le temps à chaque entreprise de mûrir et de lancer son projet avec notre agence en toute sérénité.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu s'adresse exclusivement aux professionnels. La participation est validée de façon automatique dès la signature d'un devis de prestation avec Studio Made pendant la durée de l'opération. Tout devis signé et validé avant le 31 décembre 2026 à 23h59 fait office de ticket de participation. Nous nous réservons le droit d'annuler le ticket de participation de toute entreprise présentant un retard de paiement sur une facture, y compris lorsqu'il s'agit du paiement d'un acompte.

Article 3 : Dotations

Trois lots professionnels sont mis en jeu pour accompagner le développement de nos clients. Les prestations offertes sont les suivantes :

Lot 1 : Une charte graphique complète (Valeur commerciale : 1 600 € HT).

Lot 2 : Un pack motion design (Valeur commerciale : 800 € HT).

Lot 3 : Un pack Instagram «Essentiel», comprenant la création de 2 publications, 2 réels et 4 stories (Valeur commerciale : 450 € HT).

Article 4 : Modalités de tirage au sort et attribution

Le tirage au sort sera effectué au sein de l'agence Studio Made durant la première semaine de janvier 2027. Nous contacterons les trois entreprises gagnantes directement par e-mail et par téléphone.

Article 5 : Utilisation des lots

Les prestations gagnées ne sont pas remboursables en numéraire. Les lots remportés sont valables pour une durée de 6 mois à compter de la date officielle de leur remise. Si une entreprise tirée au sort remporte une prestation que nous avons déjà réalisée pour elle dans le cadre de son devis initial, nous lui proposerons une autre prestation d'une valeur équivalente en remplacement. Les prestations offertes seront planifiées en accord avec les gagnants.

